

MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, session 2025

Le président de l'Ecole normale supérieure de Lyon,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle D (sciences humaines et sociales), emploi-type Ingénieur-e d'études en sciences de l'information géographique, ouvert au titre de l'affectataire ECOLE NORMALE SUPERIEURE LYON, au titre de l'année 2025 :

Monsieur GARCIER Romain, maître de conférence, président, Ens de Lyon, Lyon.

Monsieur LEJOT Jérôme, maître de conférence, vice-président, Université Lyon 2, Lyon.

Madame TREMELO Marie-Laure, ingénieure d'études, experte, Centre national de la recherche scientifique, Aix-en-Provence.

Madame MATHIAN Hélène, ingénieure de recherche, suppléante, Centre national de la recherche scientifique, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par le vice-président désigné.

Fait à Lyon, le 08/07/2025
Pour le président de l'ENS de Lyon
et par délégation
La directrice générale des services

Cécile O'BRIEN